

COMPTOIR D'ESCOMPTE

DE PARIS.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 31 JUILLET 1860.

COMPTE RENDU DES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 1859-1860.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS.

DIRECTION.

MM. Hipp. BIESTA, } Directeurs.
A. PINARD, }

Ed. ADAM, Secrétaire général.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

MM. ANDRÉ (Louis), manufacturier, membre du Conseil général des Manufactures.	MM. LAUNAY-HAUTIN, ancien négociant.
BOISSAYE, négociant.	LAVEISSIÈRE (J.-F.), négociant, de la maison J.-J. Laveissière et fils.
BRASSAC, ancien négociant.	LEGENDRE, négociant, membre de la Commission municipale et départementale.
COHIN aîné, négociant.	LE VILLAIN (E.), négociant, de la maison Le Villain frères.
CALLOU (G.), entrepreneur de bâtiments, ancien juge au Tribunal de Commerce.	NIEL (Prosper), négociant.
DENIÈRE, membre de la Commission municipale et départementale, membre de la Chambre de Commerce, président du Tribunal de Commerce.	OGERAU (Frédéric), négociant, membre du Conseil général des Manufactures.
DUBOCHET (Vincent), négociant, ancien directeur de la Compagnie d'Éclairage et de Chauffage par gaz.	SOMMIER, négociant, ancien juge au Tribunal de Commerce.
GILLET fils aîné, banquier.	

GENSEURS.

MM. Berthier fils, juge au Tribunal de Commerce.
Forget, ancien juge au Tribunal de Commerce.
Lucy-Sédillot, ancien président du Tribunal de Commerce, membre de la Chambre de Commerce.

CONSEIL D'ESCOMPTE.

MM. Allain-Niquet, cuirs.	MM. Grundeler, porcelaines.
Barbier (Eug.), bois de construction.	Guerry fils, cuirs.
Beaudouin, entrepreneur de menuiserie.	Guybert, mérinos.
Blanchet, papiers en consignation.	Jardin, tissus de laine.
Blanchet, bonneterie.	Jeanti jeune, épicerie.
Blazy, quincaillerie.	Lacasse, entrepreneur de charpente.
Bonnevie, laines filées et tissées.	Lambert, entrepreneur.
Boutet, vins.	Lansaigne, laines.
Calla fils, fondeur.	Lebel, bois de charpente.
Cavare (Virgile), draperie.	Lecocq, rouenneries.
Cerceuil, couleurs.	Lecoffre, librairie.
Chartier (Louis), nouveautés.	Leduc, chapeaux de paille.
Christofle (Ch.), orfèvrerie.	Leduc (E.), quincaillerie.
Claudon (G.), vins.	Lemoine, cuirs.
Cléry, bois à brûler.	Louvrier, tulles.
De Clermont (Othon), chapellerie.	Marchand, fers.
Delaleu (C.), de Bercy, vins.	Masson (Victor), librairie.
Devès, draps.	Oudin (J.-P.), draperie.
Didot (Hyacinthe), imprimerie.	Payen, soieries.
Drouin, produits chimiques.	Planche, châles.
Dubois, articles de Tarare.	Plançon, draperie.
Ducel (J.-J.), fers et fontes.	Pouët, rafineur.
Duchemin, commissionnaire en march.	Ravaut, bois de charpente.
Evette fils, charbons.	Riverin, épicerie.
Galichon, vins.	Sangnier, tissus de coton.
Garnier (Ernest), métaux.	Savard, bijouterie.
Gauthier (L.), taillanderie.	Teissonnière, vins.
Gingembre, agrafes.	Tétu, bois à brûler.
Girardeau (Etienne), tissus imprimés.	Viguès, bois des îles.
Gratiot (A.), papeterie.	Weil (Louis), boutons.

CONSEIL JUDICIAIRE.

MM. Dufaure, avocat.	MM. Lenoir, avoué de 1 ^{re} instance.
Busson, avocat adjoint.	Schayé, agrée.
Cottin, notaire.	Brossier, huissier.
A. Peigné, avoué à la Cour d'appel.	

COMPTE RENDU

DES OPÉRATIONS DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

PENDANT L'EXERCICE 1859-60.

Nominations.

MESSIEURS,

Nous avons l'habitude de vous faire connaître, au début de cette Séance, les noms des membres des Conseils d'Administration et de Censure dont le mandat est expiré et que vous avez à remplacer ou à réélire.

Ce sont MM. Denière, Callou et Launay-Hautin, administrateurs, et M. Forget, censeur.

M. Launay-Hautin se trouve dans une position particulière. Il a été nommé provisoirement par votre Conseil d'Administration, qui a cru devoir user de la faculté que lui donnent nos Statuts, en l'appelant à la place laissée vide par M. Langlois, dont la mort a privé le Comptoir, au commencement de cet exercice, d'un de ses collaborateurs les plus anciens, les plus dévoués et les plus utiles. M. Launay-Hautin était désigné à notre choix par son expérience des affaires et par ses services comme membre du Conseil d'Es-

compte, dont il faisait partie depuis 1848. Nous espérons qu'il réunira aussi vos suffrages.

Opérations du Comptoir.

Le chiffre de nos affaires s'est élevé cette année à 732,488,820 fr. 47 c. Il est supérieur de 28,731,396 fr. 55 c. au chiffre de l'année dernière.

Cette augmentation est due tout entière à nos Escomptes, qui figuraient dans le Compte rendu de l'exercice précédent pour une somme de 562,961,538 fr. 95 c., et qui figurent dans celui-ci pour une somme de 612,704,058 fr. 18 c. Le total de nos autres opérations est de : 67,471,681 fr. 07 c. pour nos ENCAISSEMENTS; 39,666,734 fr. 10 c. pour nos AVANCES SUR FONDS PUBLICS, et 12,646,347 fr. 10 c. pour nos CRÉDITS SUR CONNAISSEMENTS ET NANTISSEMENTS DIVERS.

Caisse.

Le mouvement des espèces à la caisse a été de 1,465,659,598 fr. 89 c.

C'est le chiffre le plus fort que nous ayons eu à enregistrer jusqu'ici.

Il est entré.....	733,917,599 fr. 27 c.
Il est sorti.....	731,741,999 62

Le solde en caisse était, au 30 juin 1859, de 1,730,476 fr. 90 c., et au 30 juin 1860 de... 3,906,076 fr. 55 c.

La moyenne des paiements par mois a été de 60,978,499 fr. 96 c. Elle avait été l'année dernière de..... 55,050,550 31

Portefeuille.

Au 30 juin 1859, notre Portefeuille se soldait par..... 47,320 effets s'élevant à 59,718,271 fr. 83 c.

Du 30 juin 1859 au 30 juin 1860, nous avons reçu en outre.. 1,099,064 id. id. 680,175,738 67

Ensemble 1,146,324 effets s'élevant à 739,894,010 fr. 50 c.
Nous avons encaissé dans le même temps 1,098,483 id. id. 676,130,625 84

De sorte qu'au 30 juin dernier notre portefeuille contenait encore..... 47,901 id. id. 63,763,374 fr. 66 c.

Comme les valeurs sorties du Comptoir avec son endossement, et non échues, montaient à la même date à..... 12,334,064 79

Nos risques à la fin de l'exercice actuel étaient de..... 76,097,439 fr. 45 c.

Comptes d'Espèces.

Le chiffre atteint cette année par les sommes qui nous ont été déposées en compte courant témoigne de la confiance que les capitaux disponibles accordent de plus en plus au Comptoir.

Ce chiffre s'élève à.....	200,869,041 fr. 40 c.
sur lesquels nous avons remboursé.....	165,878,153 75

Le solde de nos Comptes d'Espèces s'élevait encore, au 30 juin dernier, à.....	34,990,887 fr. 65 c.
Au 30 juin 1859 il était de.....	28,679,266 48
L'année dernière, le total des sommes déposées au Comptoir n'était que de.....	172,668,084 05

Contentieux.

Les effets restés en souffrance ne représentaient à la fin de cet exercice qu'une somme de..... 57,419 fr. 13 c.
que nous avons passée entièrement par profits et pertes,
suivant notre habitude.

Mais il est nécessaire, pour se rendre un compte juste de notre contentieux, de tenir compte tous les ans des rentrées faites sur le contentieux des précédents exercices.

Du 30 juin 1859 au 30 juin 1860 ces rentrées ont monté à..... 53,607 28

C'est donc, en réalité, seulement pour un solde de..... 3,811 fr. 85 c.
que notre contentieux figure au débit du compte de Profits et Pertes de cette année-ci.

Frais généraux.

Le chiffre des frais généraux n'a pas changé. Il était l'année dernière de..... 696,385 fr. 57 c.
Il est cette année de..... 695,102 66

Ainsi divisés :

Honoraires et appointements.....	481,167 fr. 16 c.
Droits de présence.....	22,205 »
Port de lettres et papier timbré.....	63,083 15
Loyer.....	27,500 »
Frais divers : timbre des actions, impres- sions, fournitures des bureaux, contributions et patente, service du poste, etc., etc.....	101,147 35
Somme égale.....	695,102 fr. 66 c.

Compte de Profits et Pertes.

PREMIER SEMESTRE.

Conformément à nos Statuts, nos écritures ont été arrêtées une première fois le 31 décembre 1859, et un premier dividende de 18 francs vous a déjà été distribué.

A la fin de ce premier semestre nos bénéfices s'élevaient à..... 922,414 fr. 26 c.

Dont la répartition a été faite ainsi qu'il suit :	
Intérêt du capital à 2 % pour six mois.....	400,000 fr. » c.
Réserve relative à l'affaire du Sous-Comptoir des Den- rées coloniales.....	65,000 »
Réserve statuaire.....	106,853 56
Dividende.....	320,000 »
Gratifications aux employés.....	20,000 »
Caisse de prévoyance.....	10,000 »
Reliquat.....	560 70
Somme égale.....	922,414 fr. 26 c.

DEUXIÈME SEMESTRE.

Au 30 juin dernier, notre compte de Profits et Pertes présentait, tous frais déduits, un solde de 924,973 fr. 40 c.

A répartir de la manière suivante :

Intérêt du capital	400,000 fr. » c.
Réserve spéciale	50,000 »
Réserve statutaire	111,243 35
Dividende	320,000 »
Gratifications	20,000 »
Caisse de prévoyance	10,000 »
Reliquat	13,730 05
Somme égale	924,973 fr. 40 c.

RÉCAPITULATION.

La réunion des deux semestres porte votre bénéfice, pour l'année entière, à 1,846,826 fr. 96 c.

Que nous proposons de distribuer ainsi :

Aux actionnaires, à titre d'intérêt et à titre de dividende	1,440,000 fr. » c.
A la réserve statutaire	218,096 91
A la réserve spéciale (1)	115,000 »
A reporter	1,773,096 fr. 91 c.

(1) Cette réserve particulière monte aujourd'hui à 900,000 francs. L'issue des procès engagés déterminera la somme à laquelle cette réserve doit être limitée. Notre pourvoi en cassation ayant été admis par la Chambre des requêtes, nous sommes toujours pleins de confiance dans le résultat de cette affaire.

Report	1,773,096 fr. 91 c.
Aux employés, pour gratifications	40,000 »
A la caisse de prévoyance	20,000 »
Solde non réparti	13,730 05
Somme égale	1,846,826 fr. 96 c.

Dividendes.

Il résulte de ce Compte rendu qu'ayant déjà touché 18 fr. par action, en février dernier, sur les bénéfices du premier semestre, vous avez encore à toucher 18 fr. sur les bénéfices du second. Le dividende total, intérêts compris, se trouve ainsi porté, pour l'exercice 1859-1860, à 36 fr., c'est-à-dire à 7 1/5 p. 0/0 par action de 500 fr.

L'année dernière, vous n'avez reçu que 33 fr.

Vous n'oubliez pas que nous appliquons, en outre, une somme de 218,096 fr. 91 c. à notre réserve statutaire, dont le chiffre s'élève aujourd'hui à 4,158,332 fr. 34 c.

Si vous approuvez les comptes que nous venons de vous présenter au nom du Conseil d'Administration, les 18 fr. produits par le second semestre de cet exercice seront payés à la caisse du Comptoir à partir de demain 1^{er} août.

MODIFICATIONS AUX STATUTS.

Il nous reste, Messieurs, à vous faire part de deux faits importants.

Par une loi en date du 7 mai 1860, le Sous-Comptoir des Entrepreneurs a été autorisé à s'annexer au Crédit foncier.

Ce changement, que rien ne justifiait à notre avis, a été demandé par le Sous-Comptoir des Entrepreneurs. Votre Conseil s'y est opposé. Il s'est

adressé d'abord à M. le Ministre des finances, puis au Corps législatif, pour protester contre ce que nous croyions être une atteinte à la législation qui régit les Comptoirs et les Sous-Comptoirs, et une violation du contrat qui unissait les deux établissements. Nous avons eu le regret de ne pas réussir à empêcher une séparation qui n'aura, du reste, aucune conséquence grave pour les intérêts du Comptoir.

Un décret du 25 mai dernier soumet à votre ratification plusieurs modifications que nous avons sollicitées de M. le Ministre des finances et auxquelles le Gouvernement a bien voulu consentir.

Ce décret, dont il vous sera donné lecture tout à l'heure, permet au Comptoir :

1° D'établir des agences en France, dans les Colonies françaises et à l'étranger, avec l'autorisation de M. le Ministre des finances;

2° D'accepter tous mandats, traites et lettres de change dont la couverture aura été faite..... au moyen de transferts de connaissements et de contrats à la grosse;

3° De recevoir à l'escompte, jusqu'à l'échéance de cent quatre-vingts jours de vue, les effets de commerce appuyés de connaissements.

Nous n'avons certainement pas besoin, Messieurs, d'insister devant vous sur les avantages qui doivent résulter pour le commerce français ainsi que pour le Comptoir de ces importantes modifications. Nous vous demandons de les ratifier, afin de pouvoir mettre en pratique les facultés nouvelles qui nous sont conférées.

En terminant, nous devons remercier Messieurs les Directeurs des Sous-Comptoirs et Messieurs les Membres du Conseil d'Escompte du concours qu'ils nous accordent avec tant d'intelligence et de dévouement.

RAPPORT

DE MESSIEURS LES CENSEURS

FAIT

par M. FORGET, l'un d'eux.

MESSIEURS,

Le Rapport dont vous venez d'entendre la lecture vous indique la situation du Comptoir, les opérations qu'il a faites pendant le cours de l'Exercice 1859-1860, les bénéfices résultant de ces opérations. Les Censeurs, chargés de conserver dans ses limites déterminées l'esprit de l'institution, ne peuvent qu'approuver la direction donnée aux affaires; l'appréciation constante que nous en avons faite pendant le cours de l'année nous a assurés de leur régularité. Nous pouvons même ajouter qu'elles ont été conduites par les Directeurs et Administrateurs avec prudence et habileté. Ceci ressort avec évidence de la comparaison de ces deux chiffres : 732,000,000 de fr. d'affaires, 57,000 fr. de contentieux.

Le Comptoir a continué à suivre la voie qu'il s'était tracée dès son origine, poursuivant ce double but, qui doit être celui de tout grand établissement financier, de rendre des services au commerce en tirant un légitime profit pour ses Actionnaires.

C'est ainsi que cette année, malgré le taux peu élevé de l'escompte, il a été possible, en redoublant d'activité, de vous donner un dividende de 7 1/5 p. 0/0 et d'augmenter votre réserve en la portant au chiffre de 4,158,000 fr.; ce qui donne à l'avenir une grande sécurité.

Le chiffre des affaires s'élevant à 732,000,000 de fr. est de plus de 28,000,000 de fr. supérieur à celui de l'Exercice précédent.

Les relations du Comptoir s'agrandissent tous les jours, et sa manière de procéder inspire une confiance toujours croissante.

Le Gouvernement lui-même, appréciant les services que cet établissement financier peut rendre, vient de lui témoigner sa bienveillance en lui accordant la faculté de créer des agences tant dans les autres villes de France que dans nos colonies et à l'étranger. Cette modification à vos Statuts, qui va être soumise à votre approbation, agrandit considérablement l'institution et fait espérer des résultats avantageux.

En rendant définitives ces nouvelles facultés concédées au Comptoir, vous allez ainsi donner principalement au commerce extérieur des facilités qui lui ont manqué jusqu'à ce jour et l'ont souvent mis au regard du commerce étranger dans des conditions d'infériorité qui doivent disparaître.

En résumé, Messieurs, nous voyons le Comptoir dans une excellente position financière, avec une réserve s'élevant à 20 p. 0/0 de son capital, gagnant en importance et en considération, grâce à la bonne direction qui lui est imprimée; nous ne pouvons qu'approuver le Rapport qui vient de vous être présenté.

DÉCRET.

NAPOLÉON,

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,
A tous présents et à venir, salut:

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département des finances;

Vu la demande présentée à notre dit Ministre des finances par les directeurs du Comptoir d'Escompte à Paris, à la date du 2 mai 1860;

Vu notre décret du 25 juillet 1854, qui a approuvé les Statuts du Comptoir d'Escompte de Paris;

Vu les articles 37 et 40 du Code de Commerce;

Notre Conseil d'État entendu,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Sont approuvées, sauf les ratifications de l'Assemblée générale des Actionnaires et l'exécution de l'article 40 du Code de Commerce, les modifications suivantes aux statuts de la Société anonyme du Comptoir d'Escompte de Paris, proposées par le Conseil d'administration de ladite Société, aux termes de sa délibération du 24 avril 1860.

Art. 9. 3° A se charger de tous les paiements et recouvrements à Paris, dans les départements et à l'étranger; à fournir et à accepter tous mandats, traites et lettres de change dont la couverture aurait été préalablement faite, soit en marchandises déposées dans les magasins généraux, soit en espèces, soit au moyen de transferts de connaissements et contrats à la grosse, soit en valeurs agréées par le Conseil d'escompte.

6° A recevoir en dépôt, moyennant un droit de garde, toutes espèces de titres et valeurs;

7° Enfin, à établir, sous sa responsabilité et avec l'autorisation du Ministre des finances, des agences tant en France que dans les colonies françaises et

à l'étranger; ces agences seront organisées et fonctionneront dans les mêmes conditions que le Comptoir lui-même.

Toutes autres opérations sont interdites.

Art. 10. Le Comptoir n'admettra à l'escompte que des effets de commerce revêtus de deux signatures au moins, et dont l'échéance ne pourra excéder cent cinq jours pour le papier payable à Paris et soixante-quinze jours pour le papier payable dans les départements.

Pour les effets sur les départements, l'échéance pourra être étendue à quatre-vingt-dix jours, mais seulement à l'égard des effets payables sur les places où il existera une succursale de la Banque de France.

L'échéance des effets appuyés de connaissements pourra être élevée à cent quatre-vingts jours de vue.

Il ne sera admis à l'escompte aucun effet d'une échéance de moins de cinq jours.

Art. 2. Notre Ministre secrétaire d'État au département des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Bulletin des Lois* et inséré au *Moniteur*, ainsi que dans les journaux d'annonces judiciaires du département de la Seine.

Fait au palais des Tuileries, le 25 mai 1860.

NAPOLÉON.

*Le Ministre secrétaire d'État
au département des finances,*

P. MAGNE.

1° ESCOMPTE DES EFFETS SUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS.

		EFFETS.	SOMMES.
JUILLET 1859.....	26 jours.....	68,101	57,702,280 94
AOUT.....	26 —	67,626	58,291,667 99
SEPTEMBRE.....	26 —	67,505	58,685,668 80
OCTOBRE.....	26 —	72,834	42,105,827 57
NOVEMBRE.....	25 —	72,506	40,550,270 84
DÉCEMBRE.....	27 —	80,205	46,783,959 14
JANVIER 1860.....	26 —	69,488	57,421,091 62
FÉVRIER.....	25 —	67,205	58,517,857 16
MARS.....	27 —	68,270	41,529,982 83
AVRIL.....	25 —	67,172	41,408,654 83
MAI.....	26 —	63,478	57,057,619 56
JUIN.....	26 —	74,453	42,747,619 56
511 jours.....		857,841	482,606,460 54
Moyenne des effets.....			576 01
Moyenne des escomptes par jour.....			1,551,789 25

2° ESCOMPTE DES EFFETS PROVENANT DES SOUS-COMPTOIRS.

	MÉTAUX.		ENTREPRENEURS.		CHEMINS DE FER.		TOTAUX.	
	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.
JUILLET 1859.....	68	1,251,410 »	53	1,994,169 »	551	5,285,500 »	674	6,551,079 »
AOUT.....	76	1,018,197 »	67	1,257,464 »	657	5,553,550 »	780	7,854,211 »
SEPTEMBRE.....	55	542,205 »	64	970,880 »	495	2,425,250 »	610	5,956,415 »
OCTOBRE.....	71	1,265,700 »	75	2,525,569 »	778	5,512,000 »	924	9,501,269 »
NOVEMBRE.....	47	907,490 »	72	1,244,500 »	482	4,410,150 »	601	6,562,140 »
DÉCEMBRE.....	56	592,551 »	90	1,165,100 »	652	4,614,600 »	778	6,570,251 »
JANVIER 1860.....	69	1,028,437 »	65	2,064,175 40	580	5,984,550 »	714	7,076,980 40
FÉVRIER.....	42	805,514 »	58	1,198,000 »	482	4,421,100 »	582	6,422,614 »
MARS.....	60	551,798 »	59	1,148,576 »	509	2,491,100 »	628	4,191,274 »
AVRIL.....	70	1,160,517 »	81	1,779,370 40	702	5,147,000 »	855	8,086,887 40
MAI.....	44	682,744 »	75	1,175,052 »	462	5,115,450 »	579	4,971,266 »
JUIN.....	50	557,060 »	5	42,000 »	598	4,249,250 »	651	4,848,510 »
	706	10,561,521 »	762	16,558,855 80	6,906	49,212,500 »	8,574	76,152,674 80

3° ESCOMPTE DES EFFETS
ACCOMPAGNÉS DE RÉCÉPISSÉS DE MARCHANDISES.

	EFFETS.	SOMMES.
JUILLET 1859.....	22	209,925 »
AOUT.....	25	275,870 »
SEPTEMBRE.....	56	282,743 »
OCTOBRE.....	20	251,670 »
NOVEMBRE.....	22	260,995 »
DÉCEMBRE.....	61	1,297,245 »
JANVIER 1860.....	55	861,265 »
FÉVRIER.....	45	895,475 »
MARS.....	61	1,594,670 »
AVRIL.....	55	947,405 »
MAI.....	44	858,785 »
JUIN.....	52	685,550 »
TOTAL.....	454	8,179,600 »
Moyenne par mois.....		681,655 55

4° ENCAISSEMENT DES EFFETS
SUR PARIS, LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTRANGER.

	EFFETS.	SOMMES.
JUILLET 1859..... 26 jours.....	19,169	5,659,091 65
AOUT..... 26 —.....	18,096	5,157,958 84
SEPTEMBRE..... 26 —.....	18,455	5,551,011 75
OCTOBRE..... 26 —.....	19,024	5,645,179 95
NOVEMBRE..... 25 —.....	19,567	6,258,805 48
DÉCEMBRE..... 27 —.....	22,728	6,851,859 01
JANVIER 1860..... 26 —.....	21,518	5,685,886 85
FÉVRIER..... 25 —.....	24,619	6,014,057 72
MARS..... 27 —.....	22,850	6,151,659 59
AVRIL..... 25 —.....	18,041	4,470,799 79
MAI..... 26 —.....	19,746	5,048,480 62
JUIN..... 26 —.....	19,573	5,056,910 08
511 jours.....	245,164	67,471,681 09
Moyenne des effets.....		277 47
Moyenne par jour des effets remis à l'encaissement.....		216,950 74

5° ESCOMPTE DES VALEURS SUR L'ÉTRANGER.

		TOTAL.	
		EFFETS.	SOMMES.
JUILLET 1859.....	26 jours.....	1,159	4,245,678 40
AOUT.....	26 —.....	666	2,780,011 95
SEPTEMBRE.....	26 —.....	615	1,674,512 91
OCTOBRE.....	26 —.....	659	5,155,988 55
NOVEMBRE.....	25 —.....	559	1,841,064 14
DÉCEMBRE.....	27 —.....	655	4,061,945 01
JANVIER 1860.....	26 —.....	607	2,452,211 82
FÉVRIER.....	25 —.....	567	1,872,025 24
MARS.....	27 —.....	997	6,071,785 20
AVRIL.....	25 —.....	688	5,567,661 80
MAI.....	26 —.....	805	5,749,284 20
JUIN.....	26 —.....	1,500	10,557,155 62
	311 jours.....	9,251	45,785,522 84
	Moyenne par jour.....		147,219 68

6° AVANCES SUR FONDS PUBLICS ET VALEURS DIVERSES.

	SOMMES.	
JUILLET 1859.....	2,582,912	60
AOUT.....	5,508,427	40
SEPTEMBRE.....	6,451,766	95
OCTOBRE.....	4,472,951	45
NOVEMBRE.....	1,561,740	70
DÉCEMBRE.....	2,278,014	05
JANVIER 1860.....	6,999,594	50
FÉVRIER.....	1,554,141	40
MARS.....	2,458,407	80
AVRIL.....	2,037,989	65
MAL.....	5,057,415	70
JUIN.....	2,105,572	40
	59,666,754	10
Moyenne par mois.....	5,505,561	18

7° CRÉDITS SUR CONNAISSEMENTS ET NANTISSEMENTS.

	SOMMES.	
JUILLET 1859.....	457,550	»
AOUT.....	521,024	70
SEPTEMBRE.....	890,642	50
OCTOBRE.....	2,704,909	55
NOVEMBRE.....	245,126	50
DÉCEMBRE.....	5,112,108	54
JANVIER 1860.....	469,755	05
FÉVRIER.....	86,890	76
MARS.....	2,648,149	25
AVRIL.....	57,745	90
MAL.....	58,000	»
JUIN.....	1,654,646	75
	12,646,547	10
Moyenne par mois.....	1,055,862	26

ÉTAT GÉNÉRAL DES OPÉRATIONS.
Exercice 1858-1859 comparé avec l'Exercice 1859-1860.

DATES.	ESCOMPTE SUR BORDERAUX. EFFETS DE COMMERCE.				ESCOMPTE AUX SOUS-COMPTOIRS.				ESCOMPTE SUR RÉCÉPISÉS DE MARCHANDISES.				ESCOMPTE AUX CORRESPONDANTS DE PROVINCE.				VALEURS REÇUES A L'ENCAISSEMENT.				VALEURS SUR L'ÉTRANGER.				TOTAL DES ESCOMPTE ET DES ENCAISSEMENTS.				AVANCES SUR FONDS PUBLICS ET VALEURS DIVERSES.		CRÉDITS SUR CONNAISSEMENTS ET NANTISSEMENTS.		TOTAL.	
	EXERCICE 1858-1859.		EXERCICE 1859-1860.		EXERCICE 1858-1859.		EXERCICE 1859-1860.		EXERCICE 1858-1859.		EXERCICE 1859-1860.		EXERCICE 1858-1859.		EXERCICE 1859-1860.		EXERCICE 1858-1859.		EXERCICE 1859-1860.		EXERCICE 1858-1859.		EXERCICE 1859-1860.		EXERCICE 1858-1859.		EXERCICE 1859-1860.		EXERCICE 1858-1859.		EXERCICE 1859-1860.			
	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.				
JUILLET 1859.....	12,829	8,916,708 56	16,180	10,203,144 87	676	5,515,501 »	674	6,351,079 »	56	505,949 »	22	209,925 »	47,026	24,537,177 68	51,921	27,497,156 07	19,765	5,861,465 80	19,169	5,659,091 65	725	2,490,907 85	1,159	4,245,678 40	81,035	47,625,709 67	89,105	54,546,054 97	2,998,774 35	2,582,912 60	1,096,051 40	437,550 »	51,720,535 62	57,116,517 57
AOUT.....	11,127	8,198,655 91	15,657	8,652,001 75	674	4,716,546 »	780	7,854,211 »	25	408,258 25	25	275,870 »	44,200	24,506,526 98	55,969	29,659,666 24	18,525	6,556,928 58	18,096	5,137,958 84	753	5,412,659 52	666	2,780,011 95	75,080	47,779,555 04	87,191	54,519,719 78	4,981,264 60	5,508,427 10	670,758 55	521,024 70	50,451,557 99	59,949,171 50
SEPTEMBRE.....	10,749	7,079,158 56	15,857	9,446,002 56	609	5,980,462 »	610	5,956,415 »	25	254,587 05	56	282,745 »	42,500	25,446,542 70	55,648	29,240,666 24	18,955	5,517,001 10	18,455	5,531,011 75	685	2,802,657 15	615	1,674,512 91	75,501	45,060,168 56	87,217	50,151,551 44	6,565,820 95	6,451,766 95	5,574,177 »	890,642 50	55,000,166 51	57,475,760 69
OCTOBRE.....	12,045	14,558,125 74	15,228	10,756,516 51	879	8,540,051 17	924	9,501,269 »	26	505,875 »	20	251,670 »	46,909	25,444,898 89	57,626	51,547,511 06	20,561	5,647,770 41	19,024	5,645,179 95	712	5,626,856 50	659	3,165,988 55	80,950	57,704,555 51	95,481	60,455,954 87	2,708,270 55	1,472,951 45	1,450,975 10	2,704,909 55	61,840,780 96	64,615,795 87
NOVEMBRE.....	12,558	7,916,487 76	14,181	8,744,712 54	720	5,640,590 17	601	6,562,140 »	24	415,270 »	22	260,995 »	45,161	24,417,026 25	58,525	51,805,558 50	19,950	5,656,199 81	19,567	6,258,805 48	628	2,975,556 56	559	1,841,064 14	78,821	46,998,950 55	95,055	55,455,275 46	1,849,559 27	1,561,740 70	555,550 57	245,126 50	49,202,020 17	57,260,142 66
DÉCEMBRE.....	17,254	16,524,454 78	15,814	10,251,511 27	798	6,814,797 »	778	6,570,251 »	52	591,785 »	61	1,297,245 »	48,927	29,999,540 65	64,589	56,557,627 87	21,152	6,112,858 75	22,728	6,851,859 01	719	5,755,809 25	655	4,061,945 01	88,862	65,799,025 43	104,405	65,550,219 16	7,055,028 95	2,278,014 05	5,745,287 45	5,112,108 54	76,577,541 81	70,740,541 55
JANVIER 1860.....	12,851	8,027,872 54	12,722	6,975,198 65	657	5,891,461 17	714	7,076,980 40	22	400,550 »	55	861,265 »	44,766	25,401,427 12	56,766	50,445,892 97	25,157	5,789,240 66	21,518	5,685,886 85	728	5,109,076 71	607	2,452,211 82	82,121	46,619,108 80	95,560	55,477,455 69	5,287,216 80	6,099,594 50	119,254 »	469,755 05	50,025,559 »	60,946,585 04
FÉVRIER.....	12,756	8,245,176 02	12,629	8,056,804 64	671	5,701,140 »	582	6,422,614 »	56	877,180 »	45	895,475 »	47,156	25,120,075 68	54,574	50,461,052 52	25,100	5,720,656 55	24,619	6,014,057 72	566	2,854,404 96	567	1,872,025 24	84,285	48,498,610 99	95,016	55,719,989 12	8,642,981 55	1,554,141 40	8,567 55	86,890 76	57,150,159 89	55,541,021 28
MARS.....	15,666	14,095,625 76	15,571	10,448,274 65	512	4,152,770 »	628	4,191,274 »	54	577,455 »	61	1,594,670 »	49,922	25,672,552 58	54,899	50,881,708 25	20,790	6,588,882 55	22,850	6,151,659 59	667	5,515,691 17	997	6,071,785 20	85,591	54,180,754 84	92,806	59,119,569 47	2,275,216 15	2,458,407 80	5,789,280 45	2,618,149 25	62,245,251 14	64,225,926 52
AVRIL.....	14,558	11,758,777 55	15,029	12,576,192 09	798	8,402,985 17	855	8,086,887 40	25	219,675 »	55	947,405 »	50,282	27,575,260 84	52,145	29,052,462 79	19,051	5,587,891 90	18,041	4,470,799 79	689	4,244,055 79	688	3,567,661 80	85,211	57,586,644 05	86,789	58,281,408 87	1,756,750 10	2,057,989 65	142,695 05	57,745 90	59,466,087 20	60,577,144 42
MAL.....	16,067	10,521,584 86	12,877	8,455,848 54	859	6,851,155 »	579	4,971,266 »	54	680,190 »	44	858,785 »	55,055	29,072,685 85	52,601	58,601,771 22	20,620	5,954,505 22	19,746	5,048,480 62	1014	5,477,978 »	805	5,749,284 20	95,649	56,557,692 91	86,650	51,665,455 58	4,921,816 65	5,057,415 70	855,955 20	58,000 »	58,518,464 76	56,760,851 08
JUIN.....	16,256	15,124,555 24	14,516	9,558,558 86	721	6,581,927 »	651	4,848,510 »	55	658,885 »	52	685,550 »	54,545	50,524,207 95	56,919	55,209,060 50	18,500	5,762,004 62	19,575	6,056,910 08	992	4,417,649 51	1,500	10,557,155 62	90,829	62,869,007 12	92,991	65,875,515 06	2,088,529 05	2,105,572 40	5,824,002 90	1,654,646 75	70,781,559 07	67,655,764 21
	162,274	150,746,756 68	170,061	115,866,566 51	8,554	72,567,161 68	8,574	76,152,674 80	568	5,875,199 50	454	8,179,600 »	576,229	515,515,199 15	667,780	568,759,894 25	245,442	70,295,165 51	245,184	67,471,681 09	8,868	40,459,242 15	9,251	45,785,522 84	999,755	655,256,702 47	1,099,064	680,175,759 27	42,890,208 75	59,666,754 10	27,610,512 70	12,646,547 10	705,757,425 92	752,488,820 47

SEMESTRES COMPARÉS.

Du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 1859.....	76,560	62,975,568 91	88,917	58,015,689 10	4,556	55,005,727 54	4,567	40,535,545 »	164	2,439,504 50	184	2,558,450 »	274,525	152,514,515 15	559,878	186,107,965 98	118,444	55,512,204 45	116,857	55,065,906 64	4,202	19,062,586 21	4,269	17,755,200 96	478,049	506,964,904 56	554,492	540,056,555 68	22,956,698 65	19,455,812 85	14,870,779 85	7,711,161 59	544,772,582 89	567,305,529 92
Du 1 ^{er} janvier au 30 juin 1860.....	85,914	67,775,167 77	81,144	55,850,877 21	4,198	57,561,454 54	4,007	55,597,551 80	204	5,415,695 »	250	5,621,150 »	501,706	161,165,686 »	527,902	182,651,928 25	124,998	54,982,959 06	126,547	52,407,774 45	4,666	21,596,855 94	4,962	28,050,121 88	521,686	526,294,798 11	544,612	540,159,185 59	19,955,510 10	20,210,921 25	12,759,752 85	4,955,185 71	558,985,041 06	565,285,290 55
	162,274	150,746,756 68	170,061	115,866,566 51	8,554	72,567,161 68	8,574	76,152,674 80	568	5,875,199 50	454	8,179,600 »	576,229	515,515,199 15	667,780	568,759,894 25	245,442	70,295,165 51	245,184	67,471,681 09	8,868	40,459,242 15	9,251	45,785,522 84	999,755	655,256,702 47	1,099,064	680,175,759 27	42,890,208 75	59,666,754 10	27,610,512 70	12,646,547 10	705,757,425 92	752,488,820 47

CAISSE.

	RECETTES.	DÉPENSES.
Solde au 30 juin 1859.....	1,750,476 90	" "
JUILLET.....	62,402,652 59	61,264,615 42
AOUT.....	59,425,775 44	60,058,649 80
SEPTEMBRE.....	59,552,668 22	60,121,245 58
OCTOBRE.....	52,088,216 67	51,979,705 45
NOVEMBRE.....	52,045,444 51	52,275,657 05
DÉCEMBRE.....	66,754,788 45	66,149,587 57
JANVIER 1860.....	66,054,091 87	66,100,645 86
FÉVRIER.....	56,528,100 84	55,555,871 "
MARS.....	61,671,299 78	60,999,888 45
AVRIL.....	66,432,610 46	67,415,450 52
MAI.....	66,651,585 56	66,556,272 59
JUN.....	64,554,374 08	63,285,416 97
	753,917,599 27	751,741,999 62
Solde au 30 juin 1860.....	" "	5,906,076 55
Moyenne des paiements par mois.....	60,978,499 96	753,648,076 17

MOUVEMENT DES COMPTES COURANTS D'ESPÈCES.

DATES.	ENTRÉES.	SORTIES.
Solde au 30 juin 1859.....	28,679,266 48	
JUILLET.....	18,859,709 15	14,179,649 75
AOUT.....	16,754,161 58	18,694,878 63
SEPTEMBRE.....	8,876,678 07	10,705,519 07
OCTOBRE.....	10,825,124 85	11,084,009 01
NOVEMBRE.....	9,569,545 50	10,578,159 18
DÉCEMBRE.....	12,512,937 97	12,761,491 78
JANVIER 1860.....	15,915,787 17	12,201,970 42
FÉVRIER.....	12,527,254 95	11,885,965 83
MARS.....	12,586,810 58	11,987,966 66
AVRIL.....	18,976,749 14	19,555,114 55
MAI.....	20,691,527 04	18,856,056 56
JUN.....	16,295,691 54	15,591,414 26
	172,189,774 92	163,878,155 75
Solde au 30 juin 1860.....	" "	54,990,887 65
	200,869,041 40	200,869,041 40
Moyenne des versements par mois.....		14,549,147 91

PORTEFOLLES.

	PARIS.		PROVINCE.		ETRANGER.		TOTAL.	
	ENTRÉES.	SORTIES.	ENTRÉES.	SORTIES.	ENTRÉES.	SORTIES.		
Solde au 30 juin 1859.....	12,910	41,530,015 19	55,637	15,530,960 24	785	4,857,296 10	5,395,639 11	
JUILLET.....	18,269	24,579,993 10	69,697	25,292,581 47	1,159	4,245,678 40	5,571,696 19	
AOUT.....	20,204	27,521,800 77	66,521	24,017,907 06	686	2,780,011 95	2,577,832 15	
SEPTEMBRE.....	19,655	25,416,879 29	66,969	25,039,958 74	613	1,674,512 91	2,966,294 55	
OCTOBRE.....	10,670	20,296,420 29	72,152	27,015,526 05	639	3,153,988 55	2,795,805 07	
NOVEMBRE.....	20,002	25,287,571 29	72,404	28,524,840 05	559	1,841,064 14	2,482,012 48	
DÉCEMBRE.....	29,675	50,575,595 95	81,095	30,714,878 22	655	4,061,945 01	4,155,542 85	
JANVIER 1860.....	24,665	26,916,530 80	75,865	24,138,875 07	607	2,452,211 82	2,102,526 65	
FÉVRIER.....	25,865	28,877,969 91	68,584	22,969,905 97	567	1,872,025 24	1,622,969 24	
MARS.....	24,956	28,657,172 55	68,759	24,138,875 07	997	6,071,785 20	2,671,155 12	
AVRIL.....	24,564	31,592,155 02	61,692	27,519,701 24	805	5,507,661 80	2,482,012 48	
MAI.....	25,960	25,927,725 07	62,281	27,522,615 45	805	5,749,284 20	2,482,012 48	
JUN.....	25,692	28,602,500 58	67,999	24,750,089 06	1,500	5,757,155 02	4,811,100 50	
Solde au 30 juin 1860.....	269,467	574,050,150 99	836,905	315,222,961 17	824,250	500,905,674 27	8,602	57,278,975 42
	269,467	574,050,150 99	836,905	315,222,961 17	51,655	14,518,586 90	1,412	15,565,645 52

RÉCAPITULATION.

	ENTRÉES.		SORTIES.		EFFETS A ÉCHOIR en Portefeuille.	EFFETS EN CIRCULATION avec l'endossement du Comptoir.	TOTAL.
	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.			
Solde au 30 juin 1859.....	89,105	54,546,654 97	88,017	55,425,960 72	08	5,423,665 44	65,056,029 52
JUILLET.....	87,191	54,519,719 78	89,805	54,588,860 56	50	7,025,264 28	67,586,489 58
AOUT.....	87,217	50,151,551 44	87,969	55,295,540 25	51	6,529,999 25	61,752,555 76
SEPTEMBRE.....	85,481	60,455,954 87	87,969	58,198,948 56	02	5,388,699 27	62,891,922 20
OCTOBRE.....	85,055	55,485,973 46	90,355	55,681,925 90	58	5,720,722 06	62,722,706 52
NOVEMBRE.....	104,405	65,530,219 69	100,955	64,559,571 45	58	8,451,020 88	68,449,445 45
DÉCEMBRE.....	95,560	55,477,455 42	96,002	59,749,537 01	75	9,554,687 39	69,964,479 47
JANVIER 1860.....	92,016	55,719,989 47	94,406	55,408,735 70	65	7,515,127 09	64,017,229 72
FÉVRIER.....	92,806	59,119,569 27	83,261	52,554,056 88	92	6,558,075 62	68,767,547 54
MARS.....	86,789	58,281,408 27	87,611	58,571,144 88	42	10,659,887 57	68,165,631 99
AVRIL.....	86,630	51,695,455 06	90,587	55,655,954 82	69	12,554,064 79	76,097,439 45
MAI.....	92,991	65,875,545 06	1,098,485	67,615,055 84	66	65,765,574 66	
JUN.....	1,146,584	759,894,010 50	1,146,584	759,894,010 50	50		
Solde au 30 juin 1860.....	1,146,584	759,894,010 50	1,146,584	759,894,010 50	50		

COMPTE DE

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 1859.

Solde au 30 juin 1859.....		173,905 55	
Intérêts, changes et commissions diverses	sur les bordereaux admis à l'escompte.....	945,126 12	2,037,450 27
	sur les négociations diverses.....	188,825 90	
	sur les remises à encaisser.....	85,207 28	
	sur les comptes courants de province.....	414,695 65	
	sur les valeurs étrangères.....	124,907 21	
	sur les avances sur effets publics.....	125,847 93	
	sur les valeurs en dépôt (droit de garde).....	4,958 60	
A DÉDUIRE :			
Intérêts, changes et commissions payés	sur les réescomptes à la Banque.....	1,797 81	627,188 94
	sur les négociations diverses.....	78,649 72	
	sur le capital des Sous-Comptoirs.....	100,800 98	
	sur les comptes courants de province.....	141,592 14	
Frais généraux.....	sur les comptes courants d'espèces.....	504,518 29	1,121,984 »
	Appointements.....	259,490 46	
	Ports de lettres et papiers timbrés.....	29,977 25	
	Divers.....	74,957 60	544,405 51
= Réescompte du portefeuille au 31 décembre 1859.....			
		450,589 75	955,466 27
A DÉDUIRE :			
Prélèvement pour l'extinction du contentieux, comme suit :	(Nouveau.—Solde au 31 décembre 1859.....)	59,855 58	15,052 01
	(Ancien.—Montant des rentrées, à déduire.....)	26,785 57	
Prélèvement applicable	à la gratification des Employés.....	20,000 »	50,000 »
	à la Caisse de prévoyance.....	10,000 »	
Prélèvement applicable au sinistre du Sous-Comptoir des Denrées coloniales.....			
		65,000 »	108,052 01
= Bénéfice net au 31 décembre 1859.....			
			827,414 26
Prélèvement statutaire, 2 0/0.....			
			400,000 »
= Reste à répartir.....			
			427,414 26
Réserve statutaire, 1/4 du bénéfice après prélèvement de l'intérêt statutaire.....			
			106,855 56
Aux actionnaires pour dividende supplémentaire, 1 5/5.. 520,000 »			
A profits et pertes. — Compte nouveau. — Solde non réparti.....			
		560 70	520,560 70
= Somme égale.....			
			427,414 26
RÉCAPITULATION.			
Bénéfice net du 1 ^{er} semestre.....		827,414 26	826,855 56
= Solde non réparti.....		560 70	
Bénéfice net du 2 ^e semestre.....			844,975 40
TOTAL.....			
			1,671,826 96

PROFITS ET PERTES

Du 1^{er} janvier au 30 juin 1860.

Solde au 31 décembre 1859.....		150,950 45	
Intérêts, changes et commissions diverses	sur les bordereaux admis à l'escompte.....	852,890 42	1,950,715 22
	sur les négociations diverses.....	228,824 09	
	sur les remises à encaisser.....	126,890 91	
	sur les comptes courants de province.....	598,484 94	
	sur les valeurs étrangères.....	167,424 06	
	sur les avances sur effets publics.....	171,875 95	
	sur les valeurs en dépôt (droit de garde).....	4,526 85	
Contentieux.....	Rentrées sur les effets des exercices clos.....	26,825 71	9,240 16
	A DÉDUIRE :		
	Solde des effets tombés en souffrance pendant l'exercice courant.....	17,585 55	
Intérêts, changes et commissions payés	sur les réescomptes à la Banque.....	48,698 60	675,749 98
	sur les négociations diverses.....	86,924 09	
	sur le capital des Sous-Comptoirs.....	84,425 51	
	sur les comptes courants de province.....	94,809 90	
Frais généraux.....	sur les comptes courants d'espèces.....	560,891 88	1,185,952 45
	Appointements.....	244,676 70	
	Ports de lettres et papiers timbrés.....	55,105 90	
	Divers.....	75,914 75	350,697 55
= Réescompte du portefeuille, au 30 juin 1860.....			
		159,485 10	924,975 40
A DÉDUIRE :			
Prélèvement applicable	à la gratification des Employés.....	20,000 »	50,000 »
	à la Caisse de prévoyance.....	10,000 »	
Prélèvement applicable au sinistre du Sous-Comptoir des Denrées coloniales.....			
		50,000 »	80,000 »
= Bénéfice net au 30 juin 1860.....			
			844,975 40
Prélèvement statutaire, 2 0/0.....			
			400,000 »
= Reste à répartir.....			
			444,975 40
Réserve statutaire, 1/4 du bénéfice après prélèvement de l'intérêt statutaire.....			
			111,245 55
Aux actionnaires pour dividende supplémentaire, 1 5/5.. 520,000 »			
A profits et pertes. — Compte nouveau. — Solde non réparti.....			
		15,750 05	535,750 05
= Somme égale.....			
			444,975 40
RÉPARTITION.			
A la réserve.....			218,096 91
4 p. 0/0 intérêts statutaires.....			800,000 »
5 1/5 dividende supplémentaire.....			640,000 »
= Solde non réparti à nouveau.....			15,750 05
TOTAL.....			
			1,671,826 96

BILAN AU 30 JUIN 1860.

ACTIF.			PASSIF.		
Caisse.....	{ Espèces en caisse..... 5,906,076 55 Espèces à la Banque..... 2,532,153 46	6,258,212 01	Capital du Comptoir { Actions réalisées..... 20,000,000 » Actions à émettre..... 20,000,000 »	40,000,000 »	
Portefeuille..	{ Paris..... 56,081,142 24 Province..... 14,518,386 90 Étranger..... 15,565,633 52	65,765,574 66	Capital des Sous-Comptoirs.....	4,144,704 83	
Immeubles.....	459,298 07		Réserve statutaire.....	4,158,532 54	
Avances sur fonds publics et valeurs diverses.....	4,503,220 49		Comptes courants d'espèces.....	54,990,887 63	
Crédits sur connaissements et nantissements.....	1,750,902 10		Actions à payer.....	1,567,950 78	
Correspondants..	{ de province..... 9,653,983 80 étrangers..... 5,774,572 99	15,408,556 79	Dividendes { Semestres arriérés..... 25,602 52 à payer { Semestre au 30 juin 1858. 720,000 »	743,602 53	
Effets en souffrance des Exercices clos.....	Mém. 1 »		Effets remis { par divers..... 7,865,972 88 à l'encaissement { par faillites du département de la Seine..... 48,556 59	7,912,509 57	
Actions à émettre.....	20,000,000 »		Correspondants { de province..... 14,590,054 07 étrangers..... 651,237 61	15,221,291 68	
Divers.....	4,157 23		Profits et Pertes { Réescompte du portefeuille. 139,483 10 Solde non réparti..... 13,730 03	173,215 13	
			Divers.....	1,006,207 92	
		109,929,702 57		109,929,702 57	

ÉTAT COMPARATIF DES QUATRE DERNIERS EXERCICES.

MONTANT DES OPÉRATIONS.							
EXERCICE 1856-1857.		EXERCICE 1857-1858.		EXERCICE 1858-1859.		EXERCICE 1859-1860.	
Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.	Effets.	Sommes.
942,746	732,037,239 05	985,066	780,813,867 56	999,753	703,737,423 92	1,099,064	732,488,820 47
MOUVEMENT DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES.							
	EXERCICE 1856 - 1857.	EXERCICE 1857 - 1858.	EXERCICE 1858 - 1859.	EXERCICE 1859 - 1860.			
Montant des escomptes et commiss. divers.	5,637,685 16	5,485,547 68	4,099,140 53	4,168,536 10			
Montant des réescomptes et pertes diverses.	5,605,948 90	5,487,186 81	2,258,098 81	2,507,916 43			
Solde.....	2,029,754 26	1,996,160 87	1,861,041 52	1,860,459 67			
Montant du dividende par action.....	45 »	42 »	53 »	56 »			

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 31 JUILLET 1860.

L'an 1860, le mardi 31 juillet, à une heure de relevée, les Actionnaires du Comptoir d'Escompte de Paris, convoqués par un avis inséré dans les journaux d'annonces légales, conformément à l'article 35 des Statuts, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire et extraordinaire, rue Cadet, n° 16, sous la présidence de M. H. BIESTA, premier Directeur.

Étaient présents :

MM. PINARD, second Directeur.

ANDRÉ,
BOISSAYE,
BRASSAC,
CALLOU,
COHIN,
DENIÈRE,
GILLET,
LAUNAY-HAUTIN,
LAVEISSIÈRE,
LEVILLAIN,
LEGENDRE,
OGERAU,
BERTHIER fils,
FORGET,

Administrateurs.

Censeurs.

La séance est ouverte à une heure et demie.

M. le Président rend compte des insertions qui ont été faites, pour la convocation de l'Assemblée, dans les journaux d'annonces légales, ainsi que dans divers journaux politiques et industriels à la date des 28, 29 et 30 juin dernier.

M. le Président constate ensuite que 200 Actionnaires étrangers au Conseil d'Administration et au Comité de Censure ont signé la feuille de présence, et que, les Actions représentées s'élevant à 7,140, l'Assemblée est régulièrement constituée.

Les deux plus forts Actionnaires présents étant MM. F. Barruel fils et Barbet, M. le Président les invite à prendre place au bureau en qualité de Scrutateurs.

Les fonctions de Secrétaire sont remplies, conformément à l'article 39 des Statuts, par M. Boissaye, membre et Secrétaire du Conseil d'Administration.

Le bureau ainsi formé, M. le Président rappelle que, aux termes de l'ordre du jour arrêté par le Conseil d'Administration, l'Assemblée a été convoquée à l'effet :

1° D'entendre la lecture du Compte rendu des opérations du Comptoir pendant l'Exercice 1859-1860, ainsi que le Rapport des Censeurs, et d'approuver, s'il y a lieu, les comptes ;

2° De procéder à la nomination de trois Administrateurs et d'un Censeur ;

3° De ratifier les modifications aux Statuts de la Société approuvées par décret impérial, en date du 25 mai dernier.

Conformément à l'ordre du jour qui précède, M. Boissaye, Secrétaire, donne lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations du Comptoir du 1^{er} juillet 1859 au 30 juin 1860, et sur les modifications aux Statuts qui doivent être soumises à la ratification de l'Assemblée.

M. Forget, Censeur, donne également lecture du Rapport du Comité de Censure.

Personne ne demandant la parole, M. le Président met aux voix l'approbation des Comptes de l'Exercice 1859-1860.

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité.

En conséquence, le dividende pour l'Exercice 1859-1860 est fixé à 36 francs par action, savoir : 18 francs pour le premier semestre, qui ont été payés le 1^{er} février dernier, et 18 francs pour le deuxième semestre, qui seront payables à la Caisse du Comptoir, à partir du 1^{er} août prochain.

M. le Président demande à l'Assemblée si elle entend voter sur les nominations portées à l'ordre du jour par assis et levé ou par voie de scrutin secret et individuel, conformément à l'article 41 des Statuts.

Aucun Actionnaire ne réclamant le scrutin secret, M. le Président met successivement aux voix la réélection de MM. Callou et Denière, Administrateurs sortants.

Ces deux Administrateurs sont réélus à l'unanimité.

L'Assemblée, appelée ensuite à pourvoir au remplacement de M. Langlois, Administrateur, décédé pendant le dernier Exercice, nomme à l'unanimité M. Launay-Hautin Administrateur du Comptoir.

Au moyen des réélections et nomination qui précèdent, le Conseil d'Administration se trouve composé ainsi qu'il suit :

MM. L. André, Boissaye, Brassac, Callou, Cohin, Denière, Dubochet, Gillet, Launay-Hautin, Laveissière, Legendre, Levillain, Niel, Ogerau, Sommier.

M. Forget, Censeur sortant, est réélu à l'unanimité.

Avant de soumettre au vote de l'Assemblée les modifications aux Statuts de la Société proposées par le Conseil d'Administration, M. le Président donne lecture du Décret du 25 mai dernier, qui a approuvé ces modifications.

M. le Président fait ensuite observer que, pour être valable, la délibération à intervenir devra, conformément aux dispositions de l'article 42 des Statuts, être prise à la majorité des voix des membres présents et des trois quarts en somme des Actions représentées, et qu'en conséquence il y aurait lieu, si le résultat du vote par assis et levé présentait quelque incertitude, de procéder à un nouveau vote, par voie d'appel nominal, avec constatation du nombre des votants et de la quantité d'Actions que chacun d'eux représente.

L'Assemblée, votant par assis et levé, ratifie à l'unanimité les modifications aux Statuts du Comptoir, telles qu'elles sont rapportées au Décret du 25 mai dernier, et autorise l'un de MM. les Directeurs à les réaliser par acte authentique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à trois heures.

- Signé : H. BIESTA, Directeur du Comptoir d'Escompte, *Président*.
BARRUEL fils, } *Scrutateurs*.
BARBET, }
BOISSAYE, *Secrétaire*.